



Réduction des JRTT ?

Marignane le 8 octobre 2025

La direction de Marignane a évoqué une possible réduction du nombre de JRTT pour 2026.

L'accord Reload prévoit et permet aux directions de chaque site du groupe Airbus de modifier en fonction des besoins de production la durée de travail de référence. Elles n'ont pas besoin de négociation, seule une concertation avec les syndicats représentatifs deux mois avant l'année suivante est nécessaire.

À l'heure actuelle, le site de Marignane fonctionne sur un plot de 18 jours de RTT calculés sur des semaines de travail de 38H pour les cols bleus et de 40H pour les salariés au forfait heure.

Ça fait des années, d'accord en accord que la direction baisse nos jours de JRTT. À chaque fois, même si cela diminue notre temps de travail quotidien, ça s'est traduit par une intensification de notre productivité. En gros, nous faire produire dans un temps réduit autant de travail que ce qu'on faisait dans un temps plus long.

D'autre part, réduire le nombre de JRTT permet à la direction de limiter notre capacité à disposer de jours de repos à notre main. Moins de jours de repos et plus de productivité, c'est plus de "cash" et de profits pour la direction et les actionnaires !

À n'en pas douter, l'accord reload est une boîte à outil, faite sur mesure pour les patrons, qui leur donne toute liberté de moduler notre temps de travail à leur guise. Et si en 2026 notre plot de JRTT n'est pas modifié, cela restera possible pour d'autres années.

Dans ce cas, il nous appartiendra de nous y opposer, collectivement !

Les plots JRTT dans l'accord Reload :

Tp hebdo Non Cadre	Tps hebdo Non cadre forfait heure	Nb de JRTT
36H00	38H00	6
36H30	38H30	9
37H00	39H00	12
37H30	39H30	15
38H00	40H00	18
38H30	40H30	21
39H00	41H00	23